2º Constance II, après sa victoire, a construit, en Gaule comme en Pannonie, plusieurs arcs de triomphe dédiés à son nom.

Mais, à y regarder attentivement, le texte et la situation qu'on invoque se retournent contre l'identification proposée.

La situation, d'abord ¹. Après avoir franchi les Alpes Cottiennes au printemps de 353 et battu, peu après, Magnence au Mons Saleuci (La Bâtie Mont-Saléon), Constance II contraint son adversaire à chercher un refuge dans Lyon, puis, en débauchant les soldats qui l'y avaient suivi, à s'y donner la mort, le 11 août 353. Le 6 septembre, Constance II entrait dans Lyon, et, fort de ses succès, y proclamait une amnistie plénière. Un mois plus tard, il avait quitté Lyon pour Arles, où il a tenu le concile arien qui condamna Athanase, et clôturé solennellement, le 8 novembre, le cycle de trente jours de fêtes par lequel il célébra le trentième anniversaire de son imperium; et d'où il est parti, au début de 354, avec l'intention de conduire la guerre contre les Alamans ².

Or, si Constance II a pris à Arles ses quartiers d'hiver, s'il y a convié à un grand débat doctrinal les évêques de son obédience, déployé les pompes de son trentenaire, c'est justement que, restée à l'abri des invasions barbares comme à l'écart des conflits intérieurs, la ville gardait toujours la prospérité et le rang qui lui étaient venus de Constantin le Grand, et qu'elle se prêtait alors, mieux que toute autre en Gaule, à offrir à la cour en déplacement une large et tranquille hospitalité.

Par conséquent, ou bien nous devons rejeter la lecture restitut]ori s[u]o que M. L. A. Constans a raisonnablement proposée, et toute variante de cette lecture — protect]ori s[u]o, defens]ori s[u]o, tut]ori s[u]o, reparat]ori s[u]o etc. —, ou bien nous devons renoncer à l'appliquer à Constance II puisque, aussi bien, celui-ci n'a eu ni à défendre ni à relever Arles qui sous son règne ne fut pas plus menacée qu'elle n'était déchue, et qui, au contraire, toute bourdonnante de l'activité de ses ateliers monétaires et de ses manufactures d'objets de luxe, remplie des stocks accumulés

^{1.} Pour le détail et la chronologie de ces faits bien connus, cf. l'article de la Realencyclopadie Pauly-Wissowa, s. vº Constantius, IV, c. 1071-1072.

^{2.} Amm. Marc., XIV, 10.